



## Excentré au Val-de-Ruz, Montmollin pourrait se tourner vers Rochefort

Le Conseil communal de Montmollin n'est pas très inspiré par l'idée d'une commune unique. Versée en partie sur le district de Boudry, la commune qui collabore aussi avec Coffrane et Les Geneveys-sur-Coffrane n'est, par contre, pas opposée aux grappes, n'oubliant toutefois pas sa voisine Rochefort. /yhu

## Une initiative pour prendre le pouls de la population

Tous les partis s'accordent pour dire que la population doit être associée à une démarche de fusion quelle qu'elle soit. Si le PDC est favorable à un sondage proposant un choix, les socialistes solliciteraient bien une initiative interpartis. /yhu

### AVENIR DU DISTRICT

# Le Val-de-Ruz balance entre fusions par grappes et commune unique

**Quel visage les partis politiques du Val-de-Ruz souhaitent-ils offrir au district? Si démocrates chrétiens et socialistes militent pour une commune unique les Verts, le PLR et l'UDC pencheraient plus pour une première étape de fusions par grappes de villages.**

YANN HULMANN

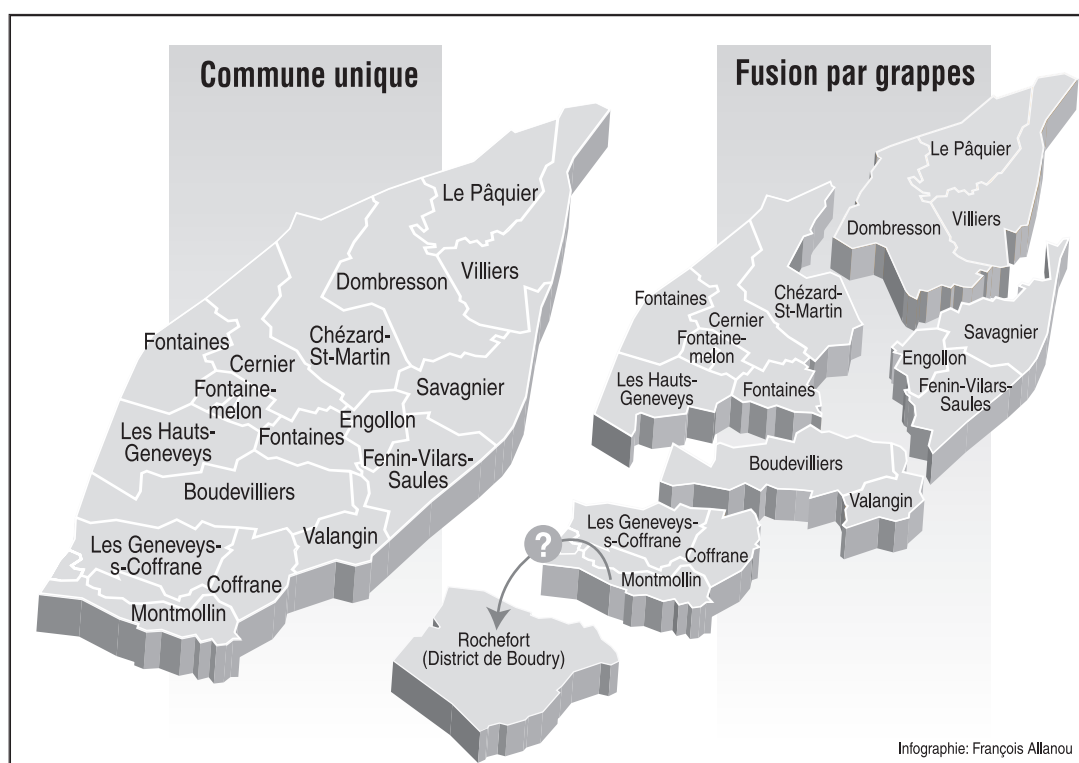
**D**angereuse à superflue dans le meilleur des cas. C'est ainsi que le démocrate-chrétien Vincent Martinez perçoit une fusion par grappes des communes du Val-de-Ruz. A l'instar du socialiste François Cuche qui parle de «fusionnettes», Vincent Martinez craint de voir une étape intermédiaire par grappes ruiner la transition vers une commune unique. A l'inverse, les démocrates du centre, les libéraux-radicaux et les Verts y voient une garantie de ne pas faire capoter l'idée même des rapprochements de communes jugés nécessaires par tous.

«Par rapport à l'énergie à engager, ce n'est pas réaliste de passer par les grappes», lance le socialiste François Cuche. «Nous sommes conscients que certains élus n'ont pas envie de lâcher le pouvoir local qu'ils détiennent. Mais il faut regarder le problème sous un angle cantonal. Les petites communes sont de plus en plus préférentielles par rapport aux grandes. Si l'on veut véritablement une indépendance des communes, il faut se regrouper pour atteindre une masse critique. Notre volonté est de rendre l'administration publique plus efficiente.»

Un souhait partagé par Vincent Martinez qui, anticipant sur les craintes de voir les identités villageoises disparaître, lance l'idée d'un Conseil des villages. «Il garantirait une représentation de chaque village dans la commune unique. Celle-ci posséderait un législatif à deux chambres à la manière de ce qui se fait au Parlement fédéral avec le Conseil des Etats et le Conseil national. Cela nécessiterait toutefois une adaptation de la Constitution cantonale.» Et donc probablement la tenue d'un débat devant le Grand Conseil.

Un Grand Conseil que les libéraux-radicaux verraient, justement, bien débattre plus largement des questions de fusions au niveau cantonal, souligne leur président de district Marc-Eric Amstutz. «Le dossier a suffisamment été traité par les exécutifs. Un débat devant un législatif est important. Nous ne souhaitons pas pour autant empêcher les communes qui souhaiteraient se regrouper de le faire. D'ici 2010, celles-ci pourraient encore prétendre à bénéficier de la manne cantonale. Mais il nous semble important qu'une nouvelle impulsion soit donnée. Différents découpages et groupements de communes sont envisageables et à discuter.»

Du côté des Verts et de l'UDC, le dossier des fusions n'a pas encore fait l'objet d'un débat interne en vue des élections cantonales de l'an prochain. Mais tant à gauche qu'à droite, la commune unique n'est pas perçue comme une finalité en soi. «Nous n'y sommes pas opposés», glisse le Vert Pierre Py.



**GÉOMÉTRIE VARIABLE** Les différentes visions sur l'avenir du district proposées par les partis seront au cœur de la campagne pour les élections cantonales de 2009.

«Toutefois, il y a quelques années, l'Institut de recherches économiques et régionales de l'Université de Neuchâtel avait mis en avant (réf: dans son rapport «Val-de-Ruz: Quel avenir pour les communes?», de 2003) des réticences significatives quant à la création d'une commune unique. Je ne sais pas si les choses ont vraiment changé depuis.»

Même interrogation du côté de l'UDC Daniel Haldimann. «Il ne faut pas se précipiter. Il existe des affinités plus ou moins naturelles entre certaines communes et je pense qu'il faut d'abord passer par là. Si on secoue un peu trop l'arbre les fruits tombent.» /YHU

## L'Etat ne tiendra pas le rôle de l'arbitre

Commune unique ou grappes? Le canton n'affiche pas de préférences. Du moins, aucune qu'il ait inscrite dans la loi. «La réglementation actuelle est totalement neutre», explique Pierre Leu, chef du Service des communes. «Des fusions par grappes n'obtiendraient pas moins d'aide financière de la part de l'Etat qu'une entité unique. A titre personnel, je ne pourrais que saluer une démarche qui s'établit à l'échelle la plus grande possible. Une taille critique certaine permet une gestion efficace de dossiers comme, par exemple, le traitement des déchets, la gestion de l'eau, l'organisation de l'école. Il existe bien des syndicats intercommunaux où les communes sont représentées. Mais si sur le papier le système

fonctionne, dans la réalité on observe que le débat n'est bien souvent pas celui qu'il aurait été devant un législatif communal. Cela ne signifie toutefois pas que le canton serait moins favorable à un projet par grappes. Le plus important est d'avoir un projet qui est porté par la population. On ne mariera devant l'autel que les fiancés qui le veulent bien.»

Par ailleurs, Pierre Leu souligne que, même s'il ne fait pas l'unanimité, le choix de l'Etat de laisser l'initiative partir de la base et de ne rien imposer a déjà vu de nombreuses communes accroître leur collaboration. «Elles n'ont certes pas fusionné, mais à l'image de Région Val-de-Ruz, qui est l'interlocuteur du canton dans le cadre du RUN, les communes ont su s'unir naturellement pour travailler ensemble.» /yhu

«A la manière de ce qui se fait au Parlement fédéral avec le Conseil des Etats et le Conseil national, la création d'un Conseil des villages garantirait à ces derniers une représentation dans la commune unique»

Vincent Martinez

### SAINT-SULPICE

## Route du Chapeau de Napoléon sous surveillance

Les élus saint-sulpiciens ont récemment débloqué un crédit urgent pour une étude destinée à déterminer la nature des travaux à envisager sur la route menant au Chapeau de Napoléon. Initialement, les conseillers généraux devaient se prononcer sur une demande de crédit pour la réfection urgente de la route. «Mais nous ne savons pas exactement s'il s'agit d'un affaissement de la chaussée ou d'un glissement de terrain», précise l'administration.

Pourtant, lorsque la route s'était affaissée d'une trentaine de centimètres sur plusieurs dizaines de mètres à la fin de l'année 2006, les anciennes galeries de la fabrique de ciment Portland avaient clairement été mises en cause. Installée à Saint-Sulpice depuis 1877, l'usine a exploité la roche alentour d'abord en plein air, puis en forant des mines du côté sud



**NID D'AIGLE** L'état de la route pénalise parfois le restaurant. (ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

du village, avant de continuer au nord. Abandonnées depuis longtemps, ces galeries s'effondrent peu à peu.

Fermée à la fin 2006, la route menant au restaurant du Chapeau de Napoléon a subi quelques réfections sommaires afin

de pouvoir être rapidement rouverte. Depuis, la vitesse est limitée à 20km/h sur le tronçon instable.

«Une déviation avait été mise en place, mais j'avais perdu pas mal de clientèle», note Eric Stoudmann, exploitant du Chapeau de Napoléon. «Maintenant beaucoup de personnes âgées ne viennent plus en raison de l'état de la chaussée.»

Le restaurateur souhaite que la situation soit rétablie au plus vite, et est en contact avec la commune en ce qui concerne les réfections futures. «Ils effectuent les sondages le lundi, quand mon établissement est fermé mais l'idéal serait que les travaux soient effectués pendant la basse saison, au début du mois de mars par exemple.» La date du chantier sera fixée une fois les résultats de l'étude connus. Probablement avant la fin de l'année. /fno

### En bref

#### ■ MONT DE TRAVERS Fête des moissons et 125e anniversaire de la Persévérante

Le Mont de Travers est en effervescence aujourd'hui et demain à l'occasion de la Fête des moissons et du 125e anniversaire de la fanfare la Persévérante. Aujourd'hui, dès 10h, le public est invité à assister à des démonstrations artisanales. Le concert-apéritif au son du cor des Alpes est programmé pour 11h, alors que les participants au rallye pédestre prendront le départ à 14h. Ce soir, à 20h, la fanfare l'Avenir de Lignières se produira pour le concert de gala. Demain, journée officielle du 125e, les animations débuteront à 10h30 avec la présentation des nouveaux uniformes. A 14h30 sera donné le départ du cortège formé de 22 groupes. /réd